

Nantes le 20 décembre 2019,

À l'attention des architectes présélectionnés et des opérateurs sélectionnés dans le cadre de la démarche Habitat Périurbain innovant.

Suite aux séances de travail organisées les 13 et 14 décembre derniers sur chacun des sites, réunissant le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, les propriétaires fonciers et les opérateurs sélectionnés, il s'avère que la consultation des architectes sur les honoraires et la mission envisagés est prématurée dans la phase actuelle. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une note mise à jour du déroulé du processus :

Phase II

Pour le 8 Janvier, il est demandé aux opérateurs un classement des candidatures des architectes.

Phase III

À l'issue de cette phase, le Pôle Métropolitain, la Maison régionale de l'architecture ainsi que les Maires des quatre communes, se prononceront sur les binômes architectes/opérateurs, sur la base de la synthèse des classements des opérateurs et de ceux des 4 membres du jury ayant analysé les candidatures des architectes.

Le compte rendu de cette étude sera transmis aux opérateurs. Les opérateurs prendront contact avec les architectes sélectionnés à compter du 10 Janvier.

Une séance de lancement, en présence des binômes architectes/opérateurs, aura lieu le 25 janvier après-midi.

Phase IV

À l'issu de cette séance, la phase de travail individuelle est lancée. Les modalités de rendus (échéances et contenu) seront discutées le 25 Janvier.





HABITAT PÉRIURBAIN INNOVANT

Phase II - Organisation

Version du 18 Décembre 2018

Les opérateurs présélectionnés

Les élus du Pôle métropolitain et des communes d'expérimentations et propriétaires fonciers se sont réunis le 22 novembre 2018 pour analyser les candidatures des 16 opérateurs candidats

La liste des opérateurs candidats retenus par site

| TRIGNAC | BLAIN |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| REI HABITAT & ATELIER GEORGES | ATREALIS PROMOTION |
| SILENE & MFLA-GHT | REI HABITAT & ATELIER GEORGES |
| MACORETZ | VILOGIA |
| MALVILLE | BRAINS |
| LE GROUPE LAMOTTE | BOUYGUES IMMOBILIER |
| COOPLOGIS | NANTES MÉTROPOLE HABITAT & MFLA-GHT |
| TRECOBAT | MACORETZ |

Les architectes présélectionnés

Suite aux travaux des 4 membres du jury qui ont analysé les candidatures des 43 architectes, 7 équipes sont retenues par site, en phase intermédiaire : *Par ordre alphabétique*

| TRIGNAC | BLAIN |
|-----------------------------|--|
| AUD VINCENT PERRAUD | 0101 |
| DLW ARCHITECTES | ATELIER RONAN PRINEAU ET ANTOINE TUFFEREAU |
| FARO + BIGRE | B.R.A |
| MABIRE REICH ARCHITECTES | L'ATELIER BELENFANT DAUBAS |
| PO ARCHITECTES | ON ARCHITECTURE + TLG ARCHI + INSULA ARCHI |
| SET ARCHITECTES | PLAST ARCHITECTES |
| TRILITHE ARCHITECTES | SIXIÈME RUE |
| MALVILLE | BRAINS |
| FAAR ARCHITECTURE | CUB ARCHITECTURE |
| FAIRE ARCHITECTES | DRODELOT ARCHITECTES |
| KOGI ARCHITECTURE | HUB ARCHITECTES |
| LEMÉROU ARCHITECTURE | MARNIQUET AUBOUIN |
| NAO | VENDREDI ARCHITECTURE URBANISME |
| TICA ARCHITECTES URBANISTES | VOUS ÊTES ICI ARCHITECTES |
| TITAN | YLÉ ARCHITECTES |

Phase II - Organisation

Le processus de projet lancé autour de la question de l'habitat périurbain innovant, nécessite une coopération active et référente entre les opérateurs et les architectes.

Pour être effective, cette coopération référente doit se faire sur l'ensemble du projet, étude et chantier.

Chaque opérateur sélectionné, sur leur site attribué, doivent, sur les 7 architectes présélectionnés en phase 1 :

- Analyser les formulaires de candidature et les books des 7 candidats par site,
- Remplir la grille d'analyse en motivant le choix de chaque critère proposé, générant un classement des 7 candidats.

Le dossier de restitution des opérateurs au 8 janvier comprendra pour chacun d'entre eux, la grille d'analyse motivée avec classement.

À l'issu de cette seconde analyse :

3 candidats architectes seront choisis par site et seront associés à un opérateur pour la troisième phase « concours » d'esquisse du projet.

Résultat mi-janvier 2019, des architectes retenus à concourir et associés aux opérateurs.

Les membres du jury – sélection des architectes



Anne-Sophie KEHR

Architecte, maître de conférence en TPCAU

INSCRIPTION A L'ORDRE DES ARCHITECTES D'ALSACE depuis le 16 décembre 1998

Elle a créé en 1999, avec Georges Heintz, le Cabinet d'architecture et d'Urbanisme HEINTZ-KEHR et associés, dont elle a été associée et gérante jusqu'en 2015.

- Depuis 2014 Maître de conférences titulaire à l'ENSAS en TPCAU (*Théorie et pratique de la conception architecturale*) – Responsable en licence de l'initiation à la conception architecturale, domaine *Projet Histoire Patrimoine* en master 2, responsable *Workshop abri d'urgence* avec la Croix Rouge Française – Membre du CA de l'ENSA depuis 2015
- Depuis 2016 Membre du CA de la Maison Européenne d'architecture – Rhin Supérieur
- Depuis 2017 Conseillère ordinale au CNOA (Conseil National de l'Ordre des architectes), référente formation initiale au sein du groupe de travail Formation, et membre du Groupe de travail sur la réforme de l'institution et du tableau
- Depuis 2018 Présidente du Réseau des maisons de l'architecture
- Depuis 2018 Membre suppléant du CNECEA (Conseil national des enseignants chercheurs des ENSA)



Emmanuelle POGGI

Architecte DPLG, gérant et fondateur de Poggi Architecture

Diplômée de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et a suivi un post diplôme à l'Université Georgia Tech., Atlanta, U.S.A, elle a créé l'agence POGGI Architecture en 1997. Auparavant elle a travaillé six ans chez William ALSOP, architecte à Londres, en tant que chef de projet concours sur l'Europe.

Diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux en 1988
Post Diplôme à l'Université : Georgia Tech., Atlanta, U.S.A. en 1989,
Associate chez William Alsop, Architecte à Londres de 1990 à 1996,
Création de l'agence Poggi architecture en 1997,
Médaille d'architecture, prix Dejean, décernée par l'Académie d'Architecture en 2003.



Paul ROLLAND

Architecte-Associé, 2PM A
Président du 308 - Maison de l'Architecture en Nouvelle Aquitaine

Architecte (n° 080414)
Président le 308 – Maison de l'Architecture
Enseignant vacataire (2012-2015) ENSAP Bordeaux

Secrétaire général (2015-2016) Réseau National des Maisons de l'Architecture

Collaborations:

DUNCAN LEWIS / Scape Architecture, Bordeaux 09-10
POLY RYTHMIC, Bordeaux 2010
STUDIO GYPSE, Bangkok 2007
AGENCE BUHLER, Bordeaux 2006



Franck DIBON

Architecte DPLG, associé fondateur de l'Atelier d'Architecture RAMDAM

Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes des Pays de la
Prix National de la Construction Bois 2018 - La Scierie (49)
Prix Régional Pays de la Loire de la Construction Bois 2018 - La Scierie
(49)
Sélection officielle du Pavillon Français de la Biennale de Venise 2016 - Au
Bon Coin (93)
Trophées Bois Île-de-France 2015 - Au Bon Coin (93)
Nomination au Prix de la Première oeuvre du Moniteur 2014 - Au Bon Coin
(93)
Création de l'Atelier d'Architecture RAMDAM avec Olivier Misischi en 2009
Diplôme d'Architecte DPLG, ENSA Paris-Val-de-Seine, 2007

Équipe de pilotage au sein de la Maison régionale de l'architecture :

Marie SEVERE PINSON

Chargée culturelle "Imaginons l'habitat périurbain"
Titulaire du diplôme d'architecte d'état
Chargée des projets de la Maison régionale de l'architecture des pays de la Loire

Claude PUAUD

Direction culturelle " Imaginons l'habitat périurbain"
Architecte - Agence Arcature Nantes & La Rochelle.
Enseignant master ensa nantes
Président de la Maison régionale de l'architecture des pays de la Loire
Lauréat de l'Institut Français d'Architecture IFA- 40 architectes - 40 ans
Rédacteur des chroniques d'architectures Revues 303
Administrateur du réseau national des maisons d'architecture
Diplômé en architecture et ingénierie HQE



LA MAISON RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Créée en 2004, La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire est une plateforme collaborative de recherche, de créativité et d'action, adossée aux acteurs et aux dynamiques transversales du territoire, autour de deux échelles, celle du paysage urbain/naturel et de l'architecture.

Elle s'adresse aux professionnels & étudiants de l'architecture, des paysages, de l'urbain et du cadre bâti mais aussi aux scolaires & à tout public.

Implantée dans un site expérimental de mixité urbaine, la Maison régionale de l'architecture s'affirme dans sa dimension de ressources, de réflexions, de communications et d'actions des pratiques architecturales, urbaines et paysagères du grand territoire régional des Pays de la Loire.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire gère la Grande Galerie, espace d'expositions et de rencontres conçu en vitrine urbaine.

Elle fédère, autour des enjeux de l'architecture, les acteurs qui accompagnent l'architecte dans la fabrication des projets faisant sens dans leur territoire.

Ses actions - itinérantes dans la région - multiplient dans des lieux différents, les rencontres, les échanges et les découvertes. Elle tisse des liens avec les Maisons de l'architecture du réseau et d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

La Maison régionale de l'architecture détient un savoir-faire pour l'organisation d'événements divers: résidences d'architectes, débats, conférences, expositions, visites et animation d'un réseau de partenaires.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire, constitue une plateforme idéale pour revendiquer cette idée, à travers ces différentes propositions d'actions.

Être adhérent de notre association vous permet de porter ces valeurs.

Votre présence parmi nous contribue à l'enrichissement de vos relations interprofessionnelles et à la promotion de votre activité auprès des autres professionnels, du grand public et des institutions.

Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire

17 rue La Noue Bras de Fer – 44200 NANTES
T : 02.40.47.60.74. / contact@maisonarchi.org
www.ma-paysdelaloire.com

